

LES ACTES

# FORUM EAU, DÉCHETS ET ÉNERGIE. RENFORCER L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

28 FÉVRIER 2023

ANGERS



PAYS DE LA LOIRE  
**COOPÉRATION**  
INTERNATIONALE



## FORUM EAU, DÉCHETS ET ÉNERGIE. RENFORCER L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs Centraider et Pays de la Loire Coopération internationale ont organisé le 28 février 2023 une journée d'échanges autour de l'accès aux services essentiels dans les projets de coopération internationale qui a réuni 64 participants. Ce forum fut l'occasion d'écouter et d'échanger avec des organisations spécialistes des thématiques de l'eau, de l'assainissement,

des déchets et de l'énergie, de découvrir des financements et des dispositifs innovants et aura permis, nous l'espérons, de tisser des liens entre les acteurs de nos territoires actifs sur ces sujets.

Les actes restituent les temps forts ainsi que les messages clés de cette journée, riches en échanges, il n'a donc pas vocation à être exhaustif.

L'événement a été organisé par Centraider et Pays de la Loire Coopération Internationale avec la participation du pS-Eau, d'Amorce et de Cicle et le soutien de l'Agence Française de Développement, de l'Ademe, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

## PROGRAMME

**10h00** - Accueil des participants

**10h30** - Ouverture du forum

- **Benoit Pilet**, Vice-président de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, Adjoint au maire d'Angers, Trésorier de Pays de la Loire Coopération Internationale
- **Bruno Demeurant**, Administrateur de Centraider et Délégué Régional Electriciens Sans Frontières Centre-Val de Loire

**11h00** - Conversation ouverte : Coopération et transversalité : repenser les pratiques pour développer les services essentiels

- **Hervé Tritschberger**, Chargé de projet "1%" et du suivi des volontaires en coopération - GESCOD
- **Emeline Moreau**, Chargée de mission Énergie au GRET
- **Clément Lugagne**, Coordinateur du réseau de coopération internationale climat - énergie, Cicle

Animation :

**Guillaume Aubourg**, directeur adjoint du pS-Eau

**12h00** - Échanges avec la salle

**12h30** - Déjeuner - offert

**13h45** - Ateliers d'échanges  
(Un atelier par créneau horaire)

## 13h45 - 14h45



### Quelle complémentarité des entreprises dans le développement de l'accès aux services essentiels ?

*Les acteurs économiques peuvent être une valeur ajoutée puissante dans le développement des services essentiels. Innovation technique, formation, mise à disposition de matériel, les projets multi-acteurs permettent de repenser et de questionner les modèles.*

Intervenant :  
**Bruno Demeurant**, BD Consulting



### Les Zones d'Activités Électrifiées au Mali: l'énergie au cœur du développement territorial

*Les Zones d'Activité Électrifiées permettent d'engager les communes partenaires dans des démarches de gouvernance autour de l'adaptation aux changements climatiques. Elles touchent plusieurs sujets au-delà de l'accès à l'énergie pour les usages productifs, notamment l'eau et l'irrigation et le développement économique local. Les communes partenaires s'engagent dans des processus qui leur permettent d'appréhender les changements climatiques et leur rôle possible dans l'adaptation pour que les populations améliorent leur accès aux services essentiels.*

Intervenante :  
**Anne Lancelot**, Directrice Afrique de l'Ouest au Geres



### Délibérer sur le 1 % au sein de sa collectivité : Pourquoi ? Comment ?

*Les 1% solidaires - eau, énergie, déchets - font partie des outils à la disposition des collectivités territoriales françaises pour développer des actions extérieures en matière de services essentiels. Mais concrètement quelle stratégie internationale déployer avec ces dispositifs ? Quelle procédure mettre en œuvre pour les adopter ? Quelle est l'assiette mobilisable sur chacune de ces thématiques ? Cet atelier fera la lumière sur la méthodologie à déployer pour appliquer les 1% solidaires à travers le retour et le partage d'expériences de collectivités territoriales.*

Intervenants :  
**Malika Gourti**, Chargée de mission Coopération au développement, Angers Loire Métropole ; **Clément Lugagne**, coordinateur du réseau de coopération internationale climat-énergie - CICLE ; **Guillaume Aubourg**, directeur adjoint du pS-Eau

## 15h00 - 16h00



### Recourir au mécénat de compétences dans les projets de coopération internationale, comment faire ?

#### - Le dispositif EXPLOR

*Lors de cet atelier, vous sera présenté le programme Explor qui aborde la mobilisation de compétences pour favoriser la mise en lien des acteurs.*

*Ce programme permet de renforcer la mise en œuvre des projets de coopération internationale et de développer les capacités des acteurs à répondre aux besoins de leurs partenaires.*

*Un retour d'expérience interviendra lors de cette présentation. Un temps d'échange est prévu entre bénéficiaires du programme Explor et participants.*

Intervenant :  
**Yann Marchal**, expert en gestion des déchets plastiques avec l'association la Recyclerie-Créalab Cycle<sup>2</sup>



### Les projets clés en main de la conception à son évaluation : Cas du projet ALAMAD

*Comment considérer des enjeux agricoles multiples au sein d'un écosystème d'acteurs nigériens et français ? Cette présentation tente de retracer le parcours et les contraintes d'un projet de ce type en mettant un focus sur la mise en place d'une ferme modèle intégrant le compostage, l'irrigation solaire et la mise en pratique d'innovations techniques afin de les répliquer dans les communes partenaires.*

Intervenants :  
**Adrien Guetté**, Enseignant-chercheur en Géographie de l'environnement à l'ISTOM ; **Ludovic Andres**, Enseignant-chercheur en économie du développement et filière agricole à l'ISTOM



### Gestion des déchets dans les pays en développement : Innover pour avancer !

*L'existant : peu d'exemples de réussites... Alors il faut changer de méthode !*

*Innovation par le renforcement de compétences locales.*

*Innovation dans les approches et le financement : approches par la ressource, tri à la source, approches déconcentrées, approches territoriales, délégations de services.*

*Innovation dans les techniques : oser la valorisation (recyclage mécanique, recyclage thermique, recyclage organique), décharges pour refus de tri.*

Intervenante :  
**Pascale Martel Naquin**, experte en gestion des déchets Nord-Sud

**16h00** - Restitution originale, proposée par la Lina, ligue d'improvisation professionnelle

**17h00** - Clôture



## CONVERSATION OUVERTE COOPÉRATION ET TRANSVERSALITÉ : REPENSER LES PRATIQUES POUR DÉVELOPPER LES SERVICES ESSENTIELS

ANIMÉE PAR GUILLAUME AUBOURG - DIRECTEUR ADJOINT DU PS-EAU  
PARTICIPANTS : ÉMELINE MOREAU (GRET), HERVÉ TRISCHBERGER (GESCOD),  
CLÉMENT LUBAGNE (CICLE)

*“Les services essentiels sont indispensables à une vie digne et salubre. Il s’agit de services d’intérêt général qui satisfont un besoin essentiel, permettant de vivre dans des conditions dignes et salubres. L’accès aux services essentiels se doit d’être universel et équitable, de qualité et respectueux de l’environnement<sup>1</sup>”.*

Dans le cadre de ce Forum, on qualifie de services essentiels l’accès à l’eau et à l’assainissement, à l’énergie et la gestion des déchets. Quels sont les enjeux de cette approche qui encourage la transversalité plutôt que la logique d’actions en silos sur les thématiques

eau, déchets et énergie ? Quels types de projet est-il possible de mettre en œuvre et avec quelles limites ?

**Clément Lugagne**, coordinateur du réseau de coopération climat - énergie Cicle

**Cicle** est un réseau multi-acteurs qui traite des thématiques de l’accès au service énergétique. L’accès aux services essentiels est mis en œuvre par des projets dits mixtes ou intersectoriels. Un projet intersectoriel est un projet de solidarité internationale dont l’objectif est de permettre l’accès aux habitants d’un territoire aux services

d’eau et d’assainissement, de déchets et d’énergie. L’objectif est de penser toute la dynamique de développement d’un territoire.

Les avantages de l’approche :

- Permet de mieux identifier les parties prenantes et l’ensemble des besoins d’un territoire sur les 3 secteurs, afin de proposer une solution globale qui évite une multiplication de solutions techniques,
- Prend en compte l’interdépendance des besoins,
- Permet d’intégrer des sujets transversaux comme le genre.

Les inconvénients :

- Multiplication des partenaires financiers,
- Complexification de la réflexion sur les modèles économiques des services (notamment au niveau des modes de tarification des services),
- Au niveau de la gouvernance, plusieurs institutions sont mobilisées.

**Hervé Tritschberger**, chargé de projet 1% solidaires et mobilité internationale, **Gescod**

Le programme des 3-1% vise à rapprocher les réseaux sectoriels (eau et assainissement, déchets et énergie) et les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) sur la période 2021-2024. Il a été initié par le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) avec l'aide d'Amorce et de Cicle et de 5 RRMA, dont

Gescod et Centraider. Le projet a pour but d'accompagner les collectivités territoriales et les Organisations de la Société Civile (OSC) à développer des projets dits mixtes, dont les actions mobilisent au moins deux des trois secteurs.

> **Exemple d'un projet mixte, la coopération décentralisée entre la ville de Mulhouse et Mahajanga à Madagascar**, qui est née suite à un échange sur la question de la santé. Après une étude sur le terrain, la ville de Mulhouse et son syndicat partenaire ont décidé de travailler sur l'assainissement en intégrant les aspects eau potable et déchets.

**Retrouvez la présentation powerpoint associée sur ce bouton.**

---

1 Extrait du guide méthodologique "Démarche d'accompagnement Projets de coopération internationale d'accès aux services essentiels" pSEau, CIRMA, Amorce, Cicle, GESCOD, Lianes Coopération, So Coopération, Bourgogne Franche Comté Coopération Internationale et Centraider (en cours de réalisation 2023)



**Emeline Moreau, Chargée de mission énergie au GRET**

Le GRET est une ONG dont les objectifs sont d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, de promouvoir la justice sociale et de préserver l'environnement. L'ONG est présente dans 28 pays et possède 14 pays de représentation. Elle agit dans de nombreux secteurs dont

les services essentiels locaux (SEL). Le GRET promeut un accès équitable et durable aux services essentiels locaux pour toutes et tous avec des finalités de politique inclusive adaptée aux enjeux locaux. Le cadre stratégique des actions de l'équipe SEL est le renforcement de capacité des acteurs, l'organisation des modes de gouvernance de ces services

et le développement de dispositifs techniques adaptés. Dans le secteur des services essentiels, le GRET intervient majoritairement à Madagascar, en Mauritanie, au Sénégal et au Cambodge. Des projets importants sont également mis en œuvre au Burkina Faso et au Congo, ainsi que des initiatives de tailles moyennes au Laos, en Haïti et au Myanmar.



En ce qui concerne la synergie entre les différents services essentiels :

- Exemple d'un projet d'assainissement liquide et solide à Madagascar (2018-2022). Le projet a été organisé dans 3 communes. Le point de départ était d'accompagner les communes dans les maîtrises d'ouvrages communales<sup>1</sup> du service d'assainissement et du service déchets. L'un des objectifs du projet était de rejoindre l'assainissement et la gestion des déchets au niveau de la valorisation.
- Projets eau et énergie, il y a eu quelques essais mais cela n'a jamais fonctionné, car il est difficile d'avoir les mêmes opérateurs pour l'accès à l'eau et à l'électricité. Les temporalités des projets, les cadres insti-

tutionnels et les maîtrises d'ouvrage sont pour la plupart du temps différentes.

Les nexus (connexion de différents services) ne sont pas évidents. Un nexus entre 2 services essentiels, nécessite une réelle fourniture d'au moins 2 services ainsi qu'un accès éprouvé aux services. Une des conditions de réussite des projets est de mesurer les risques en fonction de l'implication d'un service sur un autre. Pour conclure, l'intérêt de faire des nexus entre les services essentiels va surtout résider dans la cohérence territoriale en ayant une même maîtrise d'ouvrage.

**Retrouvez la présentation powerpoint associée sur ce bouton.**

<sup>1</sup> Maîtrise d'ouvrage communal : pouvoir de décision d'une commune pour promouvoir le développement communal dans le cadre des compétences et ressources qui lui sont transférées (source pS-Eau)

## ATELIERS D'ÉCHANGES

### QUELLE COMPLÉMENTARITÉ DES ENTREPRISES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS

INTERVENANT : BRUNO DEMEURANT, BD CONSULTING



Les acteurs économiques peuvent être une valeur ajoutée puissante dans le développement des services essentiels : innovation technique, formation, mise à disposition de matériel. Les projets multi-acteurs permettent de repenser et de questionner les modèles.

Image d'opposition à changer entre le monde associatif et de l'entreprise pour développer les partenariats entre ces deux familles d'acteurs. Les entreprises peuvent mettre en place 2 types d'engagements à destination des associations :

- la responsabilité sociale des entreprises (RSE) : qui consiste à mettre à disposition des ressources (financières, la plupart du temps) vers les collectivités ou les associations.

- le mécénat de compétences: les salariés de l'entreprise sont mis à disposition d'une association pendant une durée déterminée pour travailler dans le cadre d'un projet /d'une action.

Quels sont les intérêts pour les associations d'un rapprochement avec les entreprises ?

- l'expertise technique,
- les valeurs partagées : les TPE et PME portent des valeurs fortes autour de l'emploi et de l'ancrage local,
- la RSE au niveau des PME et TPE n'est pas très développée, ce qui peut être une opportunité pour les associations,
- une sensibilité plus forte des TPE et PME pour l'engagement en solidarité internationale.

Les intérêts pour les entreprises d'un engagement en solidarité internationale :

- la RSE permet de défiscaliser à 70%,
- valoriser l'expertise de ses salariés,
- proposer une action porteuse de sens aux salariés.

Du fait de l'obligation actuelle de la mise en place d'une RSE pour les entreprises de plus de 500 salariés, la RSE touche davantage les grosses entreprises que les petites, on observe d'ailleurs un déficit de connaissances sur la RSE chez les TPE et PME. Ce peut être vu comme un paradoxe car il existe une majorité de TPE et PME que de grosses entreprises.

# ATELIERS D'ÉCHANGES LES ZAE AU MALI, L'ÉNERGIE AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

INTERVENANTE : ANNE LANCELOT, DIRECTRICE AFRIQUE DE L'OUEST AU GERES



Créée en 1976, le GERES est une ONG de développement international qui travaille à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres et à la lutte contre le changement climatique et ses impacts.

## Exemple d'un projet de mise en place de 8 Zones d'Activités Électrifiées (ZAE) au Mali :

Le concept de ZAE développé par le Geres se donne pour ambition d'accélérer le développement économique rural. Pour ce faire, plusieurs axes d'intervention :

- Augmenter les capacités de production d'énergies renouvelables : installation de centrale hybride renouvelable pour une électricité propre, continue et de qualité.
- Un soutien ciblé aux PME

- Mise en place des conditions d'une gestion pérenne des ZAE : remise des installations à la commune et gestion déléguée au secteur privé

Ces ZAE renforcent le développement économique local et permettent le développement de nouveaux services et de nouvelles activités. De plus, cela génère de nouvelles recettes fiscales pour les communes.

Au démarrage, la gestion des installations a été confiée à des coopératives d'artisans mais ce modèle a montré ses limites pour gérer des équipements de ce type avec une vision sur 10/15 ans, une entreprise sociale accompagnée par le GERES a finalement été créée.

## L'approche territoriale

Ces installations ont permis de renforcer l'approche territoriale des collectivités à travers la formation des élus à la planification, au développement économique des territoires et aux enjeux climatiques. Cela a également permis le développement de périmètres maraîchers des systèmes d'irrigation alimentés par des pompes solaires ainsi que l'électrification de centres de santé et de bâtiments publics.

**Retrouvez la présentation powerpoint associée sur ce bouton.**

> [www.geres.eu](http://www.geres.eu)

## ATELIERS D'ÉCHANGES DÉLIBÉRER SUR LE 1 % AU SEIN DE SA COLLECTIVITÉ : POURQUOI ? COMMENT ?

**INTERVENANTS : MALIKA GOURTI, CHARGÉE DE MISSION COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ  
CLÉMENT LUGAGNE, COORDINATEUR DU RÉSEAU DE COOPÉRATION INTERNATIONALE CLIMAT-ÉNERGIE - CICLE  
GUILLAUME AUBOURG, DIRECTEUR ADJOINT DU PS-EAU**



### Qu'est ce que le dispositif 1% ?

Ce dispositif trouve son origine dans une évolution législative qui s'inscrit sur le temps long, au départ il a été conçu comme un outil à disposition des collectivités territoriales pour faire de la coopération internationale. Cet outil est issu de la loi Oudin-Santini de 2005 qui permet aux communes et à leurs groupements, aux syndicats mixtes concernés et aux agences de l'eau de financer sur le budget des services publics de l'eau et de l'assainissement des actions de coopération et de solidarité internationales

dans ces domaines. A partir de 2006, l'amendement Pintat a élargi le principe au secteur de l'énergie (distribution d'électricité et du gaz) et en 2014, la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale l'a introduit au secteur des déchets.

### Dispositif 1% énergie

Ce dispositif permet d'allouer 1 % du budget des distributions de l'électricité et du gaz à des actions de solidarité internationale dans le secteur de l'énergie. Ce dispositif est beaucoup moins sollicité et

moins développé que le 1% Eau pour diverses raisons :

- Pas d'équivalence des acteurs agences de l'eau dans le secteur de l'énergie
- L'assiette du 1% est assez restrictive
- Pas d'impact direct sur la facture d'électricité

Au niveau de Cicle, il y a un fort enjeu pour développer le recours à ce dispositif, pour ce faire différentes actions sont entreprises :

- Clarifier les calculs de l'assiette du 1% énergie,
- Échanger avec l'Ademe

pour envisager un effet levier,

- Travailler directement avec les producteurs d'électricité en France.

### **Le dispositif 1% eau et assainissement**

Ce dispositif connaît un vrai succès puisqu'il permet de lever près de 30 millions d'euros de financement par an. Le secteur de l'eau est le plus "facile" à investir grâce à l'effet levier généré par les agences de l'eau. Pour aller plus loin, voir le site du **pS-Eau** et le **bi-**

### **lan 2021 des l'AECT et des agences de l'eau - Eau et Assainissement**

Le dispositif 1% déchets : voir la **Déchethèque** sur le site d'AMORCE

### **Angers Loire Métropole**

Angers Loire Métropole a fait le choix de s'appuyer sur la loi Oudin-Santini pour consacrer jusqu'à 0,5 % de ses ressources affectées à la gestion de l'eau à la coopération et à la solidarité internationale. Ce pourcentage correspond à une enveloppe de 80 000 €/

an. Le choix politique a été fait de répartir cette enveloppe comme suit :

50% de l'enveloppe est consacrée aux projets de coopération décentralisée portés par Angers Loire Métropole

Le reste pour soutenir les initiatives des communes membres et des associations de solidarité internationale de la métropole

**Retrouvez la présentation powerpoint associée sur ce bouton.**

## **ATELIERS D'ÉCHANGES RECOURIR AU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES DANS LES PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE, COMMENT FAIRE ? - LE DISPOSITIF EXPLOR**

**INTERVENANT : YANN MARCHAL, EXPERT EN GESTION DES DÉCHETS PLASTIQUES AVEC L'ASSOCIATION LA RECYCLERIE-CRÉALAB CYCLE<sup>2</sup>**

Le programme Explor propose de mobiliser des compétences pour favoriser la mise en lien des acteurs. Il permet de renforcer la mise en œuvre des projets de coopération internationale et de développer les capacités des acteurs à répondre aux besoins de leurs partenaires. L'atelier s'est concentré sur le retour d'expérience de Yann Marchal de l'association Cycle 2.

Le mécénat de compétences peut être vu comme un incubateur pour des projets de développement. Il favorise les synergies entre différents types d'acteurs et donne du

sens au travail des salarié.e.s en valorisant leurs compétences au profit de projets solidaires. EXPLOR soutient différents types de missions mais une majorité sont tournées vers le diagnostic et la formation. L'expertise mobilisée ne provient pas que des entreprises : des bénévoles et des indépendants, peuvent par exemple effectuer des missions.

La Recyclerie Cycle 2 est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) spécialisé dans le recyclage. Elle a tissé des liens avec des associations d'Abidjan et le LABIS (la-

boratoire d'Innovation Sociale d'Abidjan) ainsi qu'un Fablab. Les partenaires français et ivoiriens partagent une problématique commune, celle de la pollution plastique. La mission d'expertise a consisté à former les associations ivoiriennes à l'impression 3D pour créer une valorisation des déchets plastiques. Une mission de 2 experts d'Abidjan en Centre-Val de Loire sur la Fresque du plastique poursuit cette collaboration qui s'accroît depuis la mission de mécénat de compétences de Yann Marchal en Côte d'Ivoire.

## ATELIERS D'ÉCHANGES LES PROJETS CLÉS EN MAIN, DE LA CONCEPTION À SON ÉVALUATION : CAS DU PROJET ALAMAD

**INTERVENANTS : ADRIEN GUETTÉ, ENSEIGNANT-CHERCHEUR EN GÉOGRAPHIE DE L'ENVIRONNEMENT À L'ISTOM  
ET LUDOVIC ANDRES, ENSEIGNANT-CHERCHEUR EN ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT ET FILIÈRE AGRICOLE À L'ISTOM**

L'ISTOM, École Supérieure d'Agro-Développement International, est un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État ayant un statut d'association loi 1901 à but non lucratif. Depuis plus de 100 ans, l'ISTOM aspire à traiter un grand nombre de sujets en rapport avec les défis environnementaux, agricoles et alimentaires sur le globe. C'est pourquoi, l'école sensibilise les futurs ingénieurs en agro-développement à travailler dans des contextes culturels et sociaux différents.

Le Département des Côtes d'Armor en Bretagne coopère depuis 30 ans avec la région d'Agadez au Niger en lien avec l'association ENMITTAF qui rassemble 6 communes de ce territoire. A ce titre, le Département des Côtes d'Armor s'est appuyé sur l'expertise de l'ISTOM pour mettre en place un jardin école de 2 hectares sur lequel les agriculteurs des 6 communes peuvent venir se former et développer leurs techniques.

3 objectifs au sein de ce projet :

- renforcer les liens entre le département des Côtes d'Armor, les collectivités du département impliquées, et les collectivités nigériennes
- renforcer les compétences de l'ENMITTAF
- accompagner les agriculteurs des 6 communes membres de l'ENMITTAF

Pour aller plus loin :

### **Projet ALAMAD**

### **Focus sur le dispositif "clés en main" du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**

La Direction pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) propose depuis 2020 un appel à propositions innovant : les "clés en main". Cet appel à propositions s'adresse aux associations et aux groupements d'intérêt public (GIP) de droit français, qui regroupent, exclusivement ou partiellement,

des collectivités territoriales françaises, métropolitaines et ultramarines. Il permet de créer une dynamique territoriale innovante entre les collectivités territoriales engagées en coopération internationale tout en facilitant l'intégration de nouvelles collectivités dans des projets de coopération décentralisée grâce à une facilité de financement, un appui méthodologique et la mise en relation avec de nouveaux partenaires internationaux. Il est nécessaire de fédérer un minimum de 3 collectivités.

## ATELIERS D'ÉCHANGES GESTION DES DÉCHETS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, INNOVER POUR AVANCER

INTERVENANTS : PASCALE MARTEL NAQUIN, CEFREPADE

La tendance mondiale de production des déchets est à la hausse, même si l'on peut observer une baisse de la quantité des déchets dans certains pays. Cette hausse est principalement due à la croissance démographique, plus de 3 milliards d'individus en 2050, il est urgent de trouver des solutions. Dans les pays dits en développement, la situation est critique à cause du faible taux de collecte et de valorisation que l'on peut lier à une pluralité de facteurs : décharges non utilisées ou abandonnées (souvent trop éloignées), manque de volonté politique, manque de lois et surtout un manque d'acteurs locaux compétents dans le secteur. La formation des acteurs locaux apparaît comme centrale si l'on souhaite durablement agir sur la gestion des déchets. Enfin, les déchets sont rarement considérés comme une priorité, quelque soit la taille des col-

lectivités des difficultés liées à leur gestion persistent.

Pascale Martel Naquin a exposé quelques conseils pour l'action :

- L'importance de la connaissance du gisement : la composition des déchets varient fortement d'un pays à l'autre voire d'une zone à l'autre. Il est essentiel d'étudier la composition des poubelles avant toute action.
- Privilégier l'accompagnement aux solutions techniques (le renforcement des compétences locales, la formation, etc.).
- Ne pas importer des modèles occidentaux de traitement des déchets qui sont inadaptés aux contextes locaux et très coûteux.
- Les projets déchets éprouvent des difficultés à être pérennes, cette difficulté est à anticiper dès le

stade de la réflexion.

- Privilégier les petites échelles de projet pour renforcer l'efficacité et la durabilité.
- Le tri à la source est à encourager, on remarque qu'il fonctionne bien dans les pays dits du Sud
- Transformer les déchets en ressources (exemple des aliments pour animaux et des biofertilisants)
- Créer un cadre réglementaire, importance de voter des lois et d'y adosser des réglementations pour les faire respecter.

**Retrouvez la présentation powerpoint associée sur ce bouton.**

## CLÔTURE DE LA JOURNÉE

La journée s'est terminée par la prestation de la compagnie d'improvisation La Lina. Avec humour, bienveillance et décalage, ils ont su retranscrire les points clés de la journée.



# LISTE DES PARTICIPANTS

<b>Participants - Forum    Eau, déchets, énergie</b>		
<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Structure</b>
ADE	Boké	ECTI 49
AKRASI	Inam	association champholoise des échanges linguistiques
AMAGUA	Gustavo	Centraider
ANDRES	Ludovic	Istom
AUBOURG	Guillaume	pS-Eau
BALTHAZARD	Chantal	SIEN
BARGEL	thierry	compétences solidaires
BEGUIN	Maud	Pays de la Loire Coopération Internationale
BEZIAU	Mathilde	Pays de la Loire Coopération Internationale
BOITEAU	Catherine	Action contre la faim 49
BORSATO	Marine	So Coopération
BRARD	Michel	Jardins d'Espoirs
CALVEZ	Vanessa	Secours Populaire 49
CHARTIER	Alain	-
DELANOE	Jean-Luc	GESTM
DEMEURANT	Bruno	BD Consulting
DUMONT	Jean-Noël	GAFE-FRANCE
DUPONT	Elodie	CNEAP Pays de la Loire
EBA	Anastasia	La Terre notre planète
FOULON	Claude	ECTI Pays de la Loire
FRENEL	Patrick	Maison des Citoyens du Monde
GASTON- CARRERE	Catherine	GERF
GIBLAINE	Jean-Marc	Association France Palestine Solidarité 44
GIBOIN	Lucas	CUF
GOURTI	Malika	Ville d'Angers - Angers Loire Métropole
GUETTE	Adrien	Istom
GUICHON	Jean-Pierre	Association France Palestine Solidarité 44
HERON	Charlotte	CNEAP Centre Val de Loire
HILARET	Agathe	Ville de Saint Clément de la Place
HOUZE	Pierre	Compagnie la Lina
HU	Yvette	Centraider
KALNIN	Daniel	Istom
LAGUESTE	Noémie	Agir Ensemble Safe Water Cube
LANCELOT	Anne	GERES
LAURENT	Pierre	AGIRabcd Anjou Maine
LE BRIS	Chloé	Centraider
LE SCIELLOUR	Muriel	Pays de la Loire Coopération Internationale
LEPAROUX	Pierre	Association France Palestine Solidarité 44
LEVEQUE	Pascal	Compagnie la Lina
LEZIER	Jean-Claude	AGIRabcd
LUGAGNE	Clément	Cicle
M'BOUSSI	Georges	Commune de Loire-Authion
MACQUET	Frédéric	Trans'Mad Développement
MARCHAL	Yann	Cycle <sup>2</sup>
MARTEL NAQUIN	Pascale	Consultante, experte en gestion des déchets
MASSON	Gerald	Pays de la Loire Coopération Internationale
MBEYA	Mérolie	Kimvuka Mvuala Tatu

MERCIER	Jean-Luc	Association dompieroise pour les échanges internationaux
MONTI	Pascale	SIEN
MOREAU	Emeline	GRET
MOUILLE	Maëlise	Agir Ensemble Safe Water Cube
NOZAY	Eric	La Chapelle sur Erdre
OGER	Loane	Avec l'Ethiopie
PILET	Benoit	Angers Loire Métropole
PIRIOU	Bernard	Avec l'Ethiopie
QUELLA	Jean-Sébastien	SanteRecycle
QUINQUENEL	Marie	Compagnie la Lina
RENERIC	Marion	Association Multiple
SIDY DEME	Hawa	Pays de la Loire Coopération Internationale
SIMON	Charles	Pays de la Loire Coopération Internationale
TISNE-VERSAILLES	Elsa	Centraider
TRITSCHBERGER	Hervé	Gescod
VIUDES	Jean-Mikael	Avec l'Ethiopie
ZAGDZUSEM	Bolor	Pays de la Loire Coopération Internationale

